

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE SARCELLES
CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU LUNDI 13 MARS 2023

N°11/2023

Objet : Rapport d'orientation budgétaire (ROB) du CCAS de Sarcelles – Budget principal

L'an deux mil vingt-trois, le treize mars, à 20h35, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement et individuellement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance sous la présidence de Monsieur Patrick HADDAD, Maire, Président du CCAS.

Étaient présents : Patrick HADDAD (Président du CCAS), Charlotte RABIH (Adjointe au Maire), Saïd RAHMANI (Adjoint au Maire), Djamila HAMIANI (conseillère Municipale), Marie-Annick DUPRE (adjointe au maire), Isabelle TANDLICH (conseillère municipale), Jean-Laurent CLOCHARD, Sylvie MONIER, Farouk ZAOUÏ (membres).

Étaient absents : François PUPPONI (conseiller municipal), Patricia HUCHER (conseillère municipale), Maguelonne LEGAIE.

Étaient excusés : Jocelyne MAYOL (adjointe au maire), Nicolas DIMECH, Michèle ABDELLAOUI, Bénédicte BARBERIS, Catherine HOGRET (membres).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1992 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République,

Sur le rapport présenté par Charlotte RABIH, vice-présidente du CCAS,

Le Conseil d'Administration,
Après avoir délibéré,
A l'unanimité,

Décide :

Approuve le Rapport d'Orientation Budgétaire

Fait à Sarcelles, le 14 mars 2023



Pour le Président et par délégation,
la Vice-Présidente

Charlotte RABIH